



OIM GUINÉE ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RENFORCENT LES CAPACITÉS SANITAIRES DES DISTRICTS FRONTALIERS GRÂCE À UN FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT JAPONAIS

Conakry, le 16 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Lancé officiellement le vendredi 16 avril 2021 par S.E.M. MATSUBARA Hideo, Ambassadeur du Japon en République de Guinée, et le Docteur Mohamed Lamine YANSANE, Conseiller Principal du Ministre de la Santé, le projet de « *Renforcement des capacités sanitaires au niveau décentralisé dans les zones frontalières face à la COVID-19 et aux autres maladies à potentiel épidémique* », vise à appuyer le Ministère de la Santé à travers l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS).

Le projet, d'un montant de 751 618 US Dollar, financé grâce à un don du Peuple du Japon, est le fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Santé, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), l'Institut national de santé publique (INSP), le Laboratoire de fièvre hémorragique, l'Université de Nagasaki et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

« En tant qu'Agence du système des nations unies en charge de la migration, notre rôle est d'appuyer l'État guinéen pour renforcer les systèmes de surveillance le long des frontières et des principales routes de migration interne afin de prévenir la propagation de la pandémie de COVID-19, tout en assurant la liberté de mouvement des premiers répondants et la libre circulation des biens et des services essentiels. Pour ce faire, le Gouvernement du Japon est un partenaire de longue date de l'OIM. » Maximilian DIAZ, Chef de Mission de OIM Guinée par intérim.

Ce projet, d'une durée d'un an, sera exécuté dans quatre préfectures frontalières du pays à savoir Siguiri, Koundara, Lola et Forécariah. Il a pour objectifs de consolider les mécanismes de coordination aux niveaux national, sous-régional et transfrontalier pour une meilleure coordination des efforts de riposte, mais aussi de renforcer les capacités physiques et humaines de détection et de prise en charge des cas suspects de COVID-19 au niveau des points d'entrées.

Un volet important de ce financement permettra de renforcer les capacités techniques et matérielles des laboratoires des préfectures frontalières ciblées pour le diagnostic des maladies à potentiel épidémique y compris la COVID-19. Ce partenariat public-universitaire associe les deux gouvernements, l'OIM et l'Université de Nagasaki, qui est connue au Japon pour ses recherches épidémiologiques. En travaillant avec l'OIM, le Japon montre son engagement et sa détermination à soutenir les habitants des zones frontalières, qui sont les plus susceptibles d'être marginalisés.

« Le Japon a mis en œuvre divers projets de renforcement du système sanitaire et médical en Afrique à moyen et long terme, à travers la TICAD (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique). La pandémie de Covid-19 est en train de montrer la valeur et l'efficacité de ces activités. En Guinée, le Japon finance également un projet de construction de l'Institut national de santé publique et un projet de l'UNICEF pour stopper la double épidémie de poliovirus et de rougeole. Le Japon continuera de contribuer à la réalisation de la couverture santé universelle. » S.E.M. MATSUBARA Hideo, Ambassadeur du Japon en République de Guinée.

Ce financement vient en complément de l'appui déjà apporté à la Guinée dans la mise en œuvre de son Plan national de riposte contre la COVID-19 par le Gouvernement Japonais. Il constitue une contribution directe à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 3 : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » et indirecte à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 17 : « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

« Si des progrès notables ont pu être réalisés dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, aujourd'hui le Ministère de la Santé doit franchir une autre étape, en développant les capacités opérationnelles durables au niveau décentralisé afin de répondre de façon locale et efficace à cette pandémie et à d'autres maladies à potentiel épidémique. » Médecin-Général Remy LAMAH, Ministre de la Santé.

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie de lancement dudit projet s'est déroulée par visioconférence avec la participation des différents partenaires impliqués.

A propos de l'OIM :

Fondée en 1951, l'OIM est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la migration et travaille en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non-gouvernementaux.

L'Organisation œuvre dans des situations d'urgence, en développant la résilience de toutes les personnes en situation de déplacement, et en particulier celles en situation de vulnérabilité, ainsi qu'en renforçant les capacités des gouvernements à gérer toutes les formes et tous les impacts de la mobilité.

Pour plus d'informations, merci de contacter Lucas CHANDELLIER à l'OIM Guinée, Tél : 627273333, E-mail : lchandellier@iom.int



